

**Public visé :**

Agriculteurs (éleveurs, céréaliers,...) non bio ou en phase de conversion. Porteurs de projet à l'installation.



**SPECIFICITES :**

Temps individualisé en fin de formation pour faire un bilan personnalisé.

**OBJECTIFS**

- Identifier les ressources nécessaires pour réussir le passage en bio.
- Echanger avec d'autres agriculteurs sur les techniques liées à l'agriculture bio.
- Connaître les aides, la réglementation et revoir les bases de l'agriculture bio.

**PROGRAMME**

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>JOURNEE 1 : APPROCHE GLOBALE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la réglementation bio et des aides à la conversion</li> <li>- Pseudo audit bio avec un contrôleur d'un organisme certificateur</li> <li>- Visite d'exploitation bio en poly-cultures-élevage</li> </ul> <p><b>JOURNEE 2 : PRODUCTIONS VEGETALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agronomie et rotations : les bases de l'agriculture bio</li> <li>- Références technico-économiques en grandes cultures bio</li> <li>- Présentation des filières de commercialisation</li> <li>- Témoignage et visite d'exploitation en grandes cultures et PPAM bio</li> </ul> | <p><b>JOURNEE 3 : PRODUCTIONS ANIMALES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'autonomie alimentaire, la clé d'un élevage bio</li> <li>- Approfondissement des points réglementaires liés à l'élevage.</li> <li>- Présentation des filières de commercialisation</li> <li>- Témoignage et visite d'exploitation en élevage</li> </ul> <p><b>½ JOURNEE PERSONNALISEE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bilan de la formation</li> <li>- Réflexion sur la conversion en bio adaptée à votre situation</li> </ul> |
|---|--|

**METHODES PEDAGOGIQUES**

- Apports théoriques sous forme d'exposé
- Témoignages d'agriculteurs bio expérimentés
- Visites de fermes bio

**INTERVENANT(S)**

Mathieu MARGUERIE, conseiller grandes cultures bio, AGRIBIO 04

Caroline BARBOT, conseillère agriculture biologique, Chambre d'Agriculture 04

**Nombre de jours :**  
3 journées **en groupe** +  
½ **journée en individuel**  
sur votre ferme

**Dates :**  
Jeudi 9 février,  
mardi 28 février, mardi  
14 mars.

**Lieu :**  
En salle le matin et sur  
le terrain l'après-midi.  
**J1 : Thoard**  
**J2 : Valensole**  
**J3 : Noyers sur Jabron**

**Tarifs :**  
- Ressortissants  
VIVEA : prise en  
charge VIVEA  
- Autre public : voir les  
conditions générales  
de vente

**Vos contacts :**

Administratif : Sylvie  
BEC  
04 92 30 92 93  
formation@  
ahp.chambagri.fr

Pédagogie :  
Aurélien PINATEL  
04 92 30 57 72  
formation@  
ahp.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation vous sera remise à l'issue du stage

Cette Formation est réalisée avec le concours financier de : VIVEA, FAFSEA...

## Conditions générales d'inscription et de participation

### Nature et caractéristiques de l'action de formation

La formation entre dans la catégorie Action de perfectionnement des connaissances prévue par l'art. 6313-1 du Code du travail.

### Modalité d'inscription et justificatifs

Pour valider l'inscription et prétendre à la prise en charge des frais de formation, le bulletin d'inscription valant contrat ou convention est à renvoyer au plus tard 3 semaines avant le début de la formation. L'inscription est nominative et constitue une commande ferme. La personne inscrite ne peut envoyer à sa place une autre personne (parent, salarié...).

La convocation, envoyée 10 jours avant le démarrage du stage, tient lieu de validation de l'inscription, dès lors que le règlement nous est parvenu.

Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue du stage et le cas échéant à son employeur.

Pour les stages facturés, une facture est délivrée avec mention « Facture acquittée » après réception du règlement. Le programme et les copies des feuilles d'émargement sont délivrés à la demande.

### Les publics

Les formations s'adressent aux chefs d'exploitation non salarié(e)s agricoles (« agriculteur(riche)s »), conjoint(e)s collaborateur(riche)s, aides familiaux, jeunes en démarche d'installation et cotisants solidaires. Les formations sont aussi ouvertes aux salarié(e)s d'exploitations, de coopératives ou toutes autres structures agricoles. Les autres publics peuvent accéder à certaines formations en fonction du nombre de places disponibles. Des sessions peuvent leur être réservées, au besoin sur demande.

### Les conditions financières et prise en charges :

- Contributeur(riche)s VIVEA

Cas général : Une contribution stagiaire de 0 à 28€ par jour net de taxes est demandée aux contributeurs VIVEA hors thèmes prioritaires de formation.

Cas particulier : Pour certaines formations, une contribution stagiaire de 0 à 42€ par jour net de taxes est demandée aux contributeurs VIVEA.

- Salarié(e)s

Dans le cas où la formation fait l'objet d'un conventionnement avec un organisme collecteur (FAFSEA, OPCALIM), les frais pédagogiques sont pris en charge par ce dernier, sous réserve de l'envoi du bulletin d'inscription rempli par l'employeur et réceptionné au plus tard 3 semaines avant le début de la formation.

Dans le cas contraire (sans conventionnement, non respects des contraintes administratives, adhésion à un autre organisme collecteur), les frais de formation qui s'élèvent à 175€/jour seront intégralement à la charge de l'employeur.

Concernant le Certiphyto, en cas de non prise en charge par VIVEA, les frais de formation s'élèvent à 140€/jour, soit un total de 280€ pour les deux jours de formation obligatoire.

La Chambre d'Agriculture fournira à l'employeur les pièces justificatives nécessaires pour la prise en charge de la formation.

- Autres publics

Les frais de formation sont intégralement à la charge du participant et s'élèvent à 175€/jour.

- Jeunes en démarche d'installation

Ils bénéficient d'une extension de droit à la formation accordée par VIVEA, sous réserve de produire à l'entrée en stage une « attestation pour les personnes en démarche d'installation » accessible sur demande auprès de l'organisme qui les accompagne dans leur installation.

- Installé(e)s depuis moins de deux ans

Une attestation de la MSA devra être fournie précisant le statut de la personne et la date d'installation.

Les frais de formation sont à régler par chèque à l'ordre de Monsieur l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture ou par virement (RIB sur demande).

Les frais de repas, de déplacement et d'hébergement sont à la charge du stagiaire / de l'entreprise.

### Horaires

Sauf cas particulier, une journée de formation dure 7 heures et se déroule dans une plage horaire comprise de 9h00 à 17h30.

### Annulation - Interruption du stage

La Chambre d'agriculture se réserve le droit d'annuler une formation en cas de nombre insuffisant de participants, de reporter une session, mais aussi de programmer une session supplémentaire si le nombre de stagiaire est trop important.

Le cas échéant, nous nous engageons à prévenir, dans les meilleurs délais, les personnes inscrites, à les informer des nouvelles programmations et à maintenir leurs inscriptions prioritaires.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (maladie, accident, décès dans la famille), le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, le règlement lui sera retourné.

En cas d'absence non justifiée, la formation sera due en totalité.

### Cas de différent

Si une contestation ou un différent n'a pas pu être réglé à l'amiable, le tribunal compétent sera saisi pour régler le litige.



# BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

Valant convention simplifiée ou contrat de formation professionnelle  
(Art L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du travail) N° Organisme de formation : 93 84 P000284

## Un bulletin par stagiaire et par formation à retourner à :

Chambre d'agriculture des Alpes de Haute Provence – Service Formation- 66 BD Gassendi  
– CS 90117 – 04000 DIGNE LES BAINS Cedex 9

Tél. : 04 92 30 57 87 Fax : 04 92 32 10 12 Mél : formation@ahp.chambagri.fr

## LE/LA STAGIAIRE (écrire en majuscules)

NOM – Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Port. : ..... Fax : .....

Mél : .....

Accepte de recevoir la convocation par mail (10 jours avant le début du stage) :  oui  non

### Vous êtes\* :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef d'exploitation    | <input type="checkbox"/> Cotisant solidaire                     |
| <input type="checkbox"/> Conjoint collaborateur | <input type="checkbox"/> Candidat à l'installation**            |
| <input type="checkbox"/> Aide-familial          | <input type="checkbox"/> Salarié d'exploitation ou d'entreprise |
|   | <input type="checkbox"/> Autre : .....                          |

## L'ENTREPRISE

NOM de l'exploitation ou de l'entreprise : .....

N° SIRET (14 chiffres) : .....

Production principale :  arboriculture  grandes cultures  maraîchage  viticulture  
 élevage  autre

Nom du responsable de l'inscription (si différent du stagiaire) : .....

Adresse (si différente de ci-dessus) : .....

Tél. : ..... Port. : ..... Fax : .....

Mél : .....

## FORMATION SOUHAITÉE

Intitulé de la formation : **S'initier à l'agriculture biologique** .....

Dates de la formation : Erreur ! Source du renvoi introuvable. ....

Durée de la formation (nombre d'heures) : **21heures + 3h** .....

## RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Je joins un chèque par formation et par personne libellé à l'ordre de l'agent comptable de la Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-provence :

0€ net de taxe  Chef d'exploitation, Conjoint collaborateur, Aide-familial, Cotisant solidaire, Candidat à l'installation

175 € net de taxe  Salarié

175 € net de taxe  Autre statut

**Je confirme avoir pris connaissance du programme de la formation (qui définit l'objet, la durée, le lieu, les objectifs, contenus, méthodes, prérequis, nom et qualité des intervenants et sanction de la formation) et des conditions générales de vente.**

Fait à ..... , le .....

**Pour la Chambre d'agriculture des Alpes de Haute-Provence**

**Pour l'Entreprise**

(Nom et qualité du signataire - **obligatoire**)

La Responsable Formation

Aurélie PINATEL

Votre signature entraîne l'acceptation des conditions générales jointes. Conservez un exemplaire du Bulletin d'inscription.

\* pour les personnes installées depuis moins de 2 ans, joindre une attestation MSA

\*\*joindre une attestation du Point Accueil Installation

## Vos attentes

*Afin de mieux cerner quelles sont vos attentes par rapport à cette formation, merci de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire:*

Intitulé de la formation (action de perfectionnement) : Erreur ! Source du renvoi introuvable.  
Dates de la formation : **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**

NOM – Prénom : .....

**A retourner avec votre bulletin d'inscription.**

**Quelles sont les deux principales questions que vous vous posez sur le thème de la formation ?**

.....  
.....

**Avez-vous déjà suivi des formations sur un sujet similaire ?**  Oui  Non

Si oui, la quelle et quand : .....

Ce que vous venez chercher en complément : .....

.....

**Quels sont les éléments du contenu qui vous intéressent le plus ?**

.....  
.....

**A la fin de la formation vous serez satisfait-e si**

.....  
.....

**Des attentes particulières ou des suggestions dont vous voudriez nous faire part**

.....  
.....

**Merci de votre collaboration**